



Ensemble, reconnaissons vos efforts de verdissement !

FORMULAIRE D'ADHÉSION
18^e ÉDITION (2023-2025)

Identification de la municipalité ou de l'arrondissement

Municipalité/arrondissement : _____

Nom du maire : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Région administrative : _____ Région touristique (si différente) : _____

MRC : _____

Informations générales

Code géographique : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Population : _____

Personnes à contacter

Contact principal Fleurons : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Deuxième contact Fleurons : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom du responsable des communications : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Conditions particulières d'adhésion

La Corporation des Fleurons du Québec garantit une visite de classification à l'été 2023 et l'octroi de fleurons à l'automne 2023 **aux 150 premiers arrondissements et municipalités qui adhèrent au programme**. Les suivants seront placés en priorité sur la liste d'inscription pour une visite de classification en 2024.

La municipalité ou l'arrondissement s'engage à utiliser le label Les Fleurons du Québec et l'identification visuelle de ses fleurons dans le respect des normes établies par la Corporation des Fleurons du Québec.

La municipalité ou l'arrondissement autorise la Corporation à rendre publique son adhésion aux Fleurons du Québec, sur Internet et dans les médias.

La municipalité s'engage à acquitter le tarif d'adhésion triennal selon la formule choisie ci-dessous.

Formule de paiement choisie

(à cocher) – voir grille tarifaire au verso

- Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement
- Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %)

À facturer en : 2022 2023

Date : _____

Formulaire à compléter et retourner à [info@fleuronsduquebec.com]

Le tarif d'adhésion triennal comprend les outils et services suivants :

- **Accompagnement préalable** à la classification (documentation et service personnalisé);
- **Rapport détaillé de classification** incluant des recommandations concrètes pour poursuivre sa progression dans la grille;
- **Suivi du classificateur** (possibilité d'une rencontre individuelle gratuite dans la cadre de l'Expo Québec Vert en personne ou par téléphone);
- **Agente au service à la clientèle** dédiée aux membres;
- **Partage des bons coups des villes** sur les réseaux sociaux, le Web et dans les médias;
- **Activités de formation annuelles** à tarif avantageux;
- **Remise officielle des attestations annuelles** lors d'une soirée de gala;
- **Possibilité de participer** aux prix Reconnaissance des Fleurons et au concours Du jardin dans ma ville.

Formule de paiement

Nous vous proposons deux formules de paiement :

1. **Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement.**
2. **Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %).**

Modalités

- Le tarif triennal s'applique aux demandes d'adhésion reçues **avant le 1^{er} juin 2023** et acceptées par la Corporation des Fleurons du Québec.
- Le versement est **payable 30 jours** suivant la réception de la facture.

Grille tarifaire (* TPS et TVQ en sus)

Municipalité ou arrondissement de Montréal	Tarif triennal *	Versement annuel * 2023, 2024 et 2025
Moins de 1 000 habitants	869 \$	332 \$
1 000 à 4 999 habitants	1 297 \$	497 \$
5 000 à 19 999 habitants	2 401 \$	837 \$
20 000 à 49 999 habitants	3 173 \$	1 216 \$
50 000 à 74 999 habitants	4 076 \$	1 562 \$
75 000 à 99 999 habitants	5 153 \$	1 976 \$
100 000 à 124 999 habitants	6 056 \$	2 322 \$
125 000 habitants et plus TARIF DE BASE :	6 056 \$	2 322 \$
Pour chaque tranche de 25 000 habitants (arrondi à la tranche supérieure) :	1 524 \$	584 \$



Contact : Isabelle Bonin-Lachance

Fleurons du Québec - 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest - Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2
Téléphone : **450 774-5707, poste 1** - Télécopieur : **450 774-3556** - info@fleuronsduquebec.com
www.fleuronsduquebec.com